

Québec, le 5 décembre 2006

Envoi par courrier et par télécopieur : (418) 727-3673

Monsieur Victor Bérubé  
Ministère des Transports  
Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine  
92, 2<sup>e</sup> Rue Ouest, bureau 101  
Rimouski (Québec) G5L 8E6

**Objet :** Projet de construction d'une autoroute dans l'axe de la route 185 entre  
Rivière-du-Loup et la frontière du Nouveau-Brunswick, tronçon Cabano-  
Nouveau-Brunswick  
*(questionnement du 5 décembre 2006)*

Monsieur,

À la suite de la deuxième partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin.

- Des participants ont suggéré d'aménager l'autoroute dans l'axe de la 185 entre les km 16 et 18. Quels seraient les impacts potentiels de cette proposition sur la géométrie de la route ainsi que sur les terres agricoles et le milieu naturel, en particulier le bilan des gains et des pertes de superficies boisées et cultivées pour les fermes de ce secteur ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 14 décembre prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission